



Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs des Écoles et PEGC.
Fédération Syndicale Unitaire

Évry, le 2 juillet 2015

Emmanuel CABIRAN
Jean-Claude TESSIER
Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 91

à Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale

Monsieur le Directeur Académique,

La rentrée scolaire qui s'annonce va être marquée par une situation tendue tant au niveau de la dotation ministérielle insuffisante que du nombre d'enseignant-es disponibles pour permettre de réelles améliorations des conditions de travail, et notamment la baisse des effectifs dans les classes.

Alors qu'il ne reste que 6 ou 7 postes à l'issue du CDEN de juin, le différentiel probable entre les ouvertures conditionnelles et les fermetures différées réalisées nécessitera sans doute une dizaine de postes supplémentaires, si on prend en compte les prévisions démographiques actuelles.

En ce qui concerne les effectifs enseignants, tout incite à penser que nous serons déficitaires : la probabilité d'embauche de contractuel-es dès la rentrée que vous avez évoquée, l'ouverture de la liste complémentaire du CRPE en priorité vers le Val d'Oise et l'Essonne, la faiblesse des exéats accordés, rarement il n'y a eu autant d'incertitudes à ce moment de l'année.

La phase d'ajustement doit finalement se dérouler lors de la CAPD du 26 août pour tous/toutes les collègues resté-es sans affectation à l'issue de la phase principale. Lors du mouvement précédent, malgré l'affectation de la majeure partie des collègues en juillet, les nominations se sont poursuivies jusqu'à mi-septembre. La lourdeur de l'opération nous fait craindre de graves dysfonctionnements à cinq jours du début de l'année scolaire.

Par conséquent, dans le cas où les collègues constateraient :

- que les ouvertures nécessaires, au vu des seuils, ne seraient pas réalisées,
- que les personnels ne seraient pas affectés en temps et en heure,

le SNUipp-FSU 91 juge légitime que ceux-ci fassent valoir leur droit à se mettre en grève et **dépose un préavis de grève pour la période du mardi 1er septembre 2015 (0h00) au samedi 18 octobre 2015 minuit.**

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de notre indéfectible attachement au Service Public d'Éducation Nationale,

Pour le SNUipp-FSU 91, Emmanuel CABIRAN et Jean-Claude TESSIER